

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL Terrasse de restauration

Projet de règlement numéro : _____ District : _____ ZONE : _____

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (écrire visiblement et en lettres moulées)

Mme. M.

NOM :

Prénom :

(Indiquer le nom de la personne responsable/chargé de projet dans le cas d'une entreprise)

Entreprise (si applicable) :

Adresse :

Apt. /suite/bur. :

Ville :

Code postal :

Tél. bureau : ()

poste :

Tél. résid.: ()

Cell. : ()

→ Adresse de courriel :

Vous faites la demande en tant que : Propriétaire Mandataire (si mandataire, remplir la section suivante)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE (écrire visiblement et en lettres moulées)

Mme. M. NOM, prénom :

Tél. bureau : ()

poste :

Cell. : ()

→ Adresse de courriel :

IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Adresse :

Apt. /suite/bur. :

Numéro(s) de lot(s) :

Matricule :

Projeté

En construction

Déjà construit

Numéro de permis :

Habitation unifamiliale, bifamiliale, trifamiliale

Bâtiment public

Habitation multifamiliale (4 log. et plus)

Bâtiment ou équipement accessoire

Bâtiment commercial /industriel

Autre :

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Article visé :

DECLARATION DU REQUÉRANT :

Je soussigné(e), certifie que les renseignements fournis à l'appui de la présente demande sont, à tous égards, vrais, exacts et complets.

Signé à BROSSARD, le _____

DATE (jj/mm/aaaa)

SIGNATURE DU REQUERANT/MANDATAIRE

Date de la réception des documents : _____

Reçu par : _____

Poste budgétaire 20ZONAGE 01-233-10-616

Reçu nécessaire

MONTANT (\$) : 2 960 \$

DOCUMENTS GENERAUX REQUIS (TOUTES LES DEMANDES)	
Requis	
<input checked="" type="checkbox"/>	Le formulaire « Demande d'usage conditionnel », dûment rempli
<input checked="" type="checkbox"/>	Une lettre d'autorisation du propriétaire, le cas échéant
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies du (des) bâtiment(s) visé(s)
<input checked="" type="checkbox"/>	Plans et documents spécifiques à la nature du projet (<i>voir ci-après</i>)
<input checked="" type="checkbox"/>	Une copie électronique de tous les plans et documents requis, acheminée à : direction.urbanisme@brossard.ca
<input type="checkbox"/>	Un montant de 2 960 \$ (275 \$ remboursable s'il n'y a pas d'avis public), afin d'acquitter les coûts de publication de l'avis et d'étude du dossier.

DOCUMENTS REQUIS (<i>Liste non limitative, à vérifier avec le responsable</i>)	
Requis	** Tous les plans doivent être à l'échelle **
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan d'implantation du site, réalisé par un arpenteur-géomètre illustrant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les dimensions exactes du terrain, ▪ la projection au sol des terrasses de restauration et bâtiments existants, de même que ceux projetés, ▪ la distance entre les bâtiments et terrasses de restauration existants, de même que ceux projetés par rapport aux lignes de propriété, ▪ les accès existants à la rue et ceux projetés, ▪ les aires de stationnement existantes et celles projetées, ▪ les aires de manutention existantes et celles projetées, ▪ la localisation de tout obstacle, ligne de transmission électrique, téléphonique et de câblodistribution, ▪ toute servitude existante ou à créer, ▪ la localisation des arbres et aménagements paysagers existants et ceux projetés ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan à l'échelle, préparé par un membre en règle d'un ordre professionnel reconnu au Québec, illustrant les élévations détaillées et une vue en plan des terrasses de restauration projetées, incluant les matériaux utilisés, les ouvrages pour atténuer le bruit, les écrans visuels et les aménagements paysagers ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cas d'une terrasse de restauration détenant un permis de bar, un rapport préparé par un membre en règle d'un ordre professionnel reconnu au Québec, portant sur les effets du projet sur le climat sonore environnant. Le rapport doit, minimalement, comparer le climat sonore avant et après l'ajout de l'usage conditionnel. Cette évaluation doit être réalisée pour une période continue d'une heure (LAR, 1 h), entre 23 h et 3 h. Les mesures doivent être prises et estimées à l'endroit le plus susceptible d'être exposé au bruit émis par les activités de l'usage conditionnel, le long des lignes de propriété adjacentes à un terrain occupé ou destiné à être occupé par un usage du groupe « Habitation » (H), à une hauteur variant entre 1,2 m et 1,5 m. L'estimation du climat sonore prévisionnel doit être réalisée en considérant un scénario où la suite serait occupée à son plein potentiel d'exploitation.
<input type="checkbox"/>	Autres plans et documents requis :

Des documents ou renseignements supplémentaires pourraient être demandés.

Veillez transmettre le formulaire complété ainsi que les documents requis par courriel à direction.urbanisme@brossard.ca ou en personne à l'hôtel de ville. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous par téléphone au 450 923-6311.